



RÉSEAU CLIMAT
DÉVELOPPEMENT

Micro-projets de plaidoyer 2013

Intégrer le CC dans les Plans de Développement Communaux

*Atelier du Réseau Climat & Développement
Conakry, du 17 au 21 Avril 2013*

Sommaire



**Abdoul Madjid.
MOUTARI**
Responsable des Projets



**Saïd K.
HOUNKPONOU**
Directeur Exécutif IDID-
ONG



Kobla DJELOU
AFHON-TOGO

Objectif - Renforcer les capacités de plaidoyer dans le RC&D

- Constat que les associations membre ont beaucoup de projets sur le terrain mais peu de financements pour le plaidoyer
- Constat aussi que les activités de plaidoyer au niveau international ne suffisent pas à lutter contre le CC. Il faut une action nationale et locale
- Projet 2013–2015 du RC&D comprend des micro-financements (4000 euros chacun) pour des projets de plaidoyer en faveur d'une meilleure intégration du CC dans les politiques publiques.
- L'objectif est triple:
 - *Améliorer/renforcer/critiquer une politique publique*
 - *Renforcer les capacités et compétences en matière de plaidoyer des ONG*
 - *Travailler en coopération avec d'autres associations, dans le cadre d'un réseau*
- 3 propositions retenues dans l'appel à propositions pour un même objectif politique: intégrer l'adaptation au CC dans les

L'urgence d'intégrer l'adaptation dans les PDC

- Au Niger, les PDC existent mais ne tiennent pas compte du CC (1^{ère} génération 2005-2010). Un processus de révision des PDC est en cours actuellement et il est encore temps d'intégrer la vulnérabilité climatique dans le PDC révisé. C'est aussi l'occasion de sensibiliser au CC les programmes de financement pour l'agriculture.
- Au Bénin, les PDC intègrent l'adaptation et la réduction des risques mais uniquement sur le papier. Il n'y a aucune mise en œuvre. Il convient donc d'exiger la traduction des orientations dans les plans annuels d'investissement des communes.
- Le Togo rencontre des problèmes de décentralisation effective et le PDC n'existe pas encore dans la plupart des cas. A la suite des élections prochaines, les collectivités seront amenées à élaborer des PDC. Ils risquent fortement de ne pas tenir compte du CC. Il faut donc faire un travail de plaidoyer en amont de leur élaboration. s

Les activités prévues

Au Niger...

- Une caravane de sensibilisation des communautés
- Un atelier de renforcement des capacités des acteurs locaux (Elus, OSC...)
- Des rencontres de plaidoyer avec les élus/autres autorités
- Des émissions sur des radios communautaires en langue locale

Au Togo

- Un guide simplifié pour l'intégration de l'adaptation dans les PDL
- Des émissions radio en langue locale
- Des ateliers/réunions pour sensibiliser les populations
- Un atelier de renforcement des capacités et d'échange

Au Bénin

- Un guide ciblant l'intégration du CC dans les plans annuels d'investissement
- Des rencontres de plaidoyer avec les autorités locales
- Un atelier

Quelles synergies entre les 3 projets de plaidoyer?

NB. Les projets de plaidoyer sont en réalité très différents et selon des calendriers différents. Cependant, des synergies ont été identifiées.

- 1 journée d'atelier pour préparer la stratégie de coopération
- Une mailing liste commune pour informer et prendre décisions.
- Rédaction (et publication?) d'une lettre/tribune type adaptable aux 3 contextes
- Une série de briefings/fiches techniques sur différentes bonnes pratiques en matière d'intégration du CC dans les PDC – de la caravane de sensibilisation au programme PASR à la méthode d'évaluation des vulnérabilités climatiques.
- Le partage de l'information: le Niger et le Bénin peuvent aider le Togo avec l'élaboration du guide méthodologique.
- La formulation « nous sommes 3 ONG du RC&D dans 3 pays à demander la même chose »
- Une main tendue à la coopération décentralisée nord-sud.
- Un side-event de restitution à la COP19?



MERCI A VOUS